

RENFORCER LE SYSTÈME ÉDUCATIF EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO PAR LE FBP

PROJET D'AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION (PAQUE)



La République Démocratique du Congo (RDC) a endossé le 21 janvier 2016 la Stratégie Sectorielle de l'Éducation et de la Formation – SSEF (2016-2025). Le Projet d'Amélioration de la Qualité de l'Éducation (PAQUE), financé par le Partenariat Mondial pour l'Éducation (PME), a été mis en place par le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel pour contribuer à la mise en œuvre de cette stratégie.

Le PAQUE a pour objectifs :

- Améliorer la qualité de l'apprentissage dans l'enseignement primaire ; et
- Renforcer la gestion sectorielle.

Dans le renforcement de la gestion sectorielle, une des composantes se focalise sur l'institutionnalisation de la responsabilité dans la chaîne de soutien administratif et pédagogique au moyen de l'approche du Financement Basé sur la Performance (FBP). Pour cette composante un contrat d'assistance technique a été signé avec Cordaid pour accompagner l'introduction de l'approche FBP à tous les niveaux du système éducatif de la RDC. Le projet PAQUE a démarré en décembre 2017 et sera mis en œuvre jusqu'en février 2021.



Photo République Démocratique du Congo, 2017, Cordaid

Cordaid dans la mise en œuvre du projet FBP à travers le projet PAQUE

Cordaid est une organisation internationale de développement basée aux Pays-Bas. En RDC, elle a ses bureaux à Kinshasa, Bukavu et Goma. Dans le cadre du PAQUE, Cordaid, à travers cette assistance technique, va :

- appuyer le Ministère de l'Enseignement Primaire, Secondaire et Professionnel (EPSP) dans la mise en œuvre de l'approche FBP dans les structures bénéficiaires ;
- assurer le renforcement des capacités des acteurs provinciaux de l'éducation impliqués dans la mise en œuvre du projet ;
- contractualiser et accompagner les Agences de Vérification des Résultats (AVR) dans leurs activités et enfin ;
- assurer le paiement des subsides pour les prestations achetées telles que convenues dans les contrats.

Bénéficiaires du projet

Le projet sera mis en œuvre dans 12 provinces éducationnelles ciblées dont 32 sous divisions et 1,350 écoles avec un demi million de jeunes filles et garçons.

Où travaillons-nous?

Nous interviendrons dans le Kasai 1 et 2, Kasai central 1 et 2, Mongala, Tshuapa, Sud-Ubangi, Nord-Ubangi, Equateur 1 et 2, Lomami et Tanganyika.



■ Provinces ciblées par le projet

Nous espérons être en mesure de contribuer à l'éducation ici, afin que vos enfants reçoivent une meilleure formation et soient mieux préparés pour leur avenir.

PRINCIPES FONDAMENTAUX DU FBP

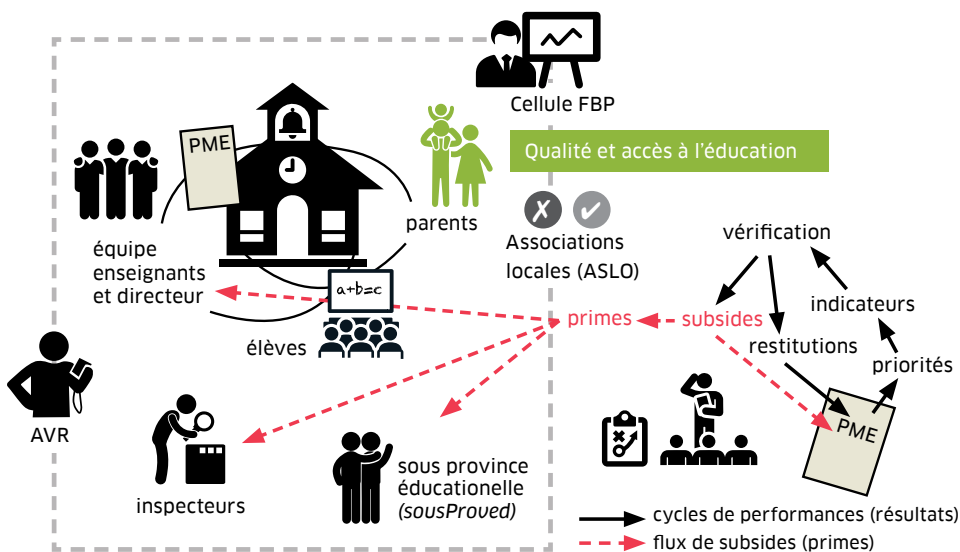
1. Séparation des fonctions : régulateur, acheteur, prestataire, vérification, payeur, contre vérification :

- Le Ministère de l'EPSP celui de régulateur (niveau central, niveau provincial et niveau périphérique) ;
- Les écoles mais aussi les (Sous) Provinces éducationnelles appelées aussi (Sous) Proved et Inspecteurs (entités administratives) sont les prestataires ;
- Des organisations indépendantes (AVR) sont des vérificateurs ;
- Cordaid joue le rôle d'acheteur par le canal des AVR ;
- La contre vérification sera faite par Cordaid siège.

Tous les rôles et les activités se fondent sur un ensemble strict de règles et procédures élaborées dans le manuel des procédures.

2. Lier les paiements à la performance :

- Les indicateurs de performance sont identifiés et convenus pour les écoles et les entités administratives dans la chaîne d'éducation (lesquels sont les (Sous) Proved, les Inspecteurs de Pool appelés aussi Inspool, les Inspecteurs Principaux du Primaire appelés aussi IPP et les bureaux conventionnés) pour mesurer la quantité et la qualité des prestations fournies aux bénéficiaires. Par exemple le nombre des écoles inspectées par l'Inspool ou le nombre des filles/garçons en classe avec un focus sur les filles (plus de subsides pour cet indicateur) ou la disponibilité des bancs pour les élèves ;
- Les accords sont basés sur le Plan de Développement des Ecoles (PDE).



3. Surveillance et vérification :

- Des mécanismes de suivi et de vérification continus seront mis en place, pour s'assurer que toutes les parties prenantes sont correctement payées en fonction des résultats réalisés sur le terrain ;
- Les AVR sont recrutées et formées par Cordaid ;
- Aussi les parents et les élèves ont un rôle dans le programme dans les enquêtes communautaires réalisées par les associations locales (ASLO) pour évaluer la satisfaction de la population. Le questionnaire d'enquête sera préalablement établi à cette fin avec des questions spécifiques comme par exemple : « Est-ce qu'il y a des enseignants qualifiés ? Est-ce que les élèves vont à l'école chaque jour ? ... » .

4. Autonomie de gestion :

- Les écoles auront la liberté - et la responsabilité - de dépenser les subsides obtenus à travers le programme FBP en fonction de leurs priorités, à condition qu'elles respectent les clauses contractuelles, les objectifs, les indicateurs convenus ainsi que la politique nationale d'éducation.

À PROPOS DE CORDAID

Cordaid s'efforce d'éliminer la pauvreté et l'exclusion. Nous agissons ainsi dans les régions les plus fragiles et les plus touchées par les conflits, ainsi qu'aux Pays-Bas. Nous incitons les communautés locales à rebâtir la confiance et la résilience et à renforcer l'indépendance des populations. Nos professionnels apportent de l'aide humanitaire et créent des solutions pour améliorer la sécurité, les soins et l'éducation, mais aussi pour stimuler la croissance économique inclusive. Nous sommes soutenus par 300,000 donateurs privés aux Pays-Bas et par un réseau mondial de partenaires.

NOS PARTENAIRES



CONTACT

Aubert Ouango
 Coordonnateur de projet
 Aubert.Ouango@cordaid.org
 +243 970 056 920 / +243 814297501

65, Boulevard Tshatshi
 Résidence FIKHUSS
 Commune de la Gombe - Kinshasa
 République Démocratique
 du Congo
 cordaid.rdc@cordaid.net

www.cordaid.org

**CARE.
 ACT.
 SHARE.
 LIKE CORDAID.**